

LES ÉCOQUARTIERS, ET APRÈS ?



Bordeaux, ÉcoQuartier Ginko, parc Denis et Eugène Bülher © Richard Bonnet

INFORMATIONS PRATIQUES

La journée aura lieu le jeudi 7 juillet 2016 au CAUE 92
Ouverture de l'atelier à 9h

PARTICIPATION GRATUITE

Inscription par mail, jusqu'au lundi 4 juillet 2016, à :
spad.ut92.driea-if@developpement-durable.gouv.fr
Préciser en objet * Inscription Atelier Ville Durable *

ou par courrier à :

DRIEA – Unité Territoriale des Hauts-de-Seine
Service Planification et Aménagement Durables
Inscription Atelier Ville Durable
167-177, avenue Joliot Curie
92013 Nanterre Cedex

Renseignements :

• Claire Maurice-Madelon : 01 40 97 29 20
claire.maurice-madelon@developpement-durable.gouv.fr
• Maxime Laurent : 01 40 97 29 61
maxime.laurent@developpement-durable.gouv.fr

POUR VENIR

CAUE92
279, terrasse de l'Université - 92000 Nanterre
Latitude : 48.898418
Longitude : 2.219349
Tel : 01 71 04 52 49

ACCÈS RER ET BUS

RER A, station "Nanterre Préfecture" (à 3 mn à pied des sorties 2 et 3)
Bus 358 et 163, arrêt "Nanterre-Préfecture"
Bus 160 arrêt "Marcel Paul" ou "Nanterre-Préfecture"

ACCÈS AUTO

Station Autolib "Pesaro", 20 boulevard de Pesaro
Parking "Préfecture", La Brèche, 24 rue des Trois-Fontanot
Parking "Les terrasses", 7 rue Célestin Hébert
Parking Salvador Allende (24/24), rue Salvador Allende

PLAN D'ACCES AU CAUE 92

CONSULTABLE ET TELECHARGEABLE SUR
<http://www.caue92.com>



CAUE92

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DES HAUTS-DE-SEINE

ATELIERS VILLE DURABLE

07.07.16

LES ÉCOQUARTIERS,
ET APRÈS ?

Les ÉcoQuartiers, et après ?

Journée organisée en partenariat entre L'UTEA 92 et le CAUE 92

Initiée par le Grenelle de l'environnement et une série d'appels à projets, puis poursuivie par la mise en place d'un label, la démarche d'ÉcoQuartiers est largement soutenue par les ministères en charge du logement depuis près de dix ans.

Localement, une grande part des collectivités territoriales se sont saisies du sujet, et ont mené des opérations d'aménagement durables ambitieuses et remarquables. Les collectivités du département des Hauts-de-Seine sont particulièrement à la pointe dans ce domaine, et montrent une motivation unique en France pour développer de tels projets. Trois collectivités alto-séquanaises ont d'ores et déjà reçu le label ÉcoQuartier, quand quatre autres ont été récompensées du diplôme « engagé dans la labellisation » révélant ainsi la très bonne voie prise par leurs opérations en cours.

À l'occasion de l'atelier "Les ÉcoQuartiers, et après ?", des professionnels viendront témoigner de leurs expériences. Orientée vers le débat et les échanges des points de vue, cette matinée a vocation d'être un véritable lieu de partage des bonnes pratiques.



Brétigny-sur-Orge, Clause-Bois Badeau vue de la place Lucien Clause

PROGRAMME

9:00

OUVERTURE DE L'ATELIER

Accueil, petit déjeuner et introduction

9:20

10 ANS D'ÉCOQUARTIERS EN FRANCE

Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) suit et accompagne la démarche ÉcoQuartier depuis son lancement. Il travaille actuellement, suite à une demande du ministère du logement et de l'habitat durable, à l'élaboration d'un retour d'expérience formalisé sur les ÉcoQuartiers construits en France et labellisés par le ministère. L'objectif de ce retour d'expérience est d'identifier les bonnes pratiques, les éventuels points de blocage, afin de contribuer à l'amélioration collective et partagée des projets d'aménagement durable.

> Cyril Pouvesle, CEREMA

10:00

BRÉTIGNY-SUR-ORGE TÉMOIGNE

L'ÉcoQuartier Clause - Bois Badeau se développe sur 42 hectares autour d'une gare RER. Il est découpé en deux ZAC, la ZAC Clause Bois Badeau et la ZAC des Sorbiers. 28 ha sont une reconquête de friches industrielles et agricoles. La programmation est mixte, avec 2400 logements, dont 600 à 800 logements sociaux, 7000 m² d'équipements publics et des activités pour 20000 m². Densifié pour atteindre les 110 à 150 logements à l'hectare, le projet prend en compte l'histoire locale dont les éléments lui servent de socle et lui laissent son nom (graineteries Clause). Enfin, un parc urbain de 7 hectares comportant notamment une prairie, une zone humide et un milieu arboré est créé participant à la prise en compte de la question de la nature en ville.

> Élodie Gouhir, ville de Brétigny s/Orge
> Marion Pouliquen, SORGEM

10:45 PAUSE

11:00

BORDEAUX MÉTROPOLE TÉMOIGNE

L'écoQuartier Ginko, au nord de l'agglomération bordelaise, est un projet vaste et complexe de quartier neuf, sur une superficie de 32.6 ha alliant 2 717 logements, 25 144 m² d'établissements publics parmi lesquels le groupe scolaire Berge du Lac de Joly & Loiret et 70 000 m² de SHON tertiaire. Les objectifs de cette opération d'aménagement se déclinent à travers 5 thèmes : la mise en valeur des berges du lac, le jardin promenade et la lisibilité des accès ; le développement d'une mixité sociale ; les continuités urbaines entre les quartiers de logements et les activités ainsi qu'entre la zone tertiaire du Lac, le quartier des Aubiers et les bassins à flot ; la création d'un véritable réseau d'espaces publics adapté à tous les modes de déplacements et aux différentes occupations du sol ; les contraintes liées à la nature du sol.

> Céline Gerbeau-Morin, Bordeaux

Métropole

> Laurent Vidal, Bouygues Immobilier

11:50

TABLE RONDE : COMMENT AMÉLIORER COLLECTIVEMENT NOS PRATIQUES ?

La métropole de Bordeaux et la ville de Brétigny-sur-Orge ont respectivement reçu le label ÉcoQuartier et le diplôme "engagé vers la labellisation". La ville de Bagneux, quant à elle, a reçu le diplôme "engagé dans la labellisation ÉcoQuartier" en 2015 pour son opération des quartiers nord.

La ville de Courbevoie a pour ambition de postuler pour le diplôme prochainement. Des phases de projet différentes, mais la même volonté les anime.

> Céline Gerbeau-Morin, Bordeaux

Métropole

> Élodie Gouhir, ville de Brétigny-sur-Orge

> Raphaël Boutes, ville de Courbevoie

> Rafaela Fournier, ville de Bagneux

12:50

CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA MATINÉE